

Ecrit par le 12 février 2026

(Vidéo) « Vivre avec l'irréparable » : quand l'ombre se transforme en espérance



Le jeudi 9 octobre au cinéma [Le Capitole Mycinewest](#) au Pontet, [Isabelle Le Bourgeois](#) a livré devant un public attentif une conférence intense autour de son essai [Vivre avec l'irréparable](#), récompensé par le Prix Littéraire de la Liberté Intérieure 2024. Un moment de partage, de questionnement et d'ouverture sur l'irréparable et l'irréparable dans nos vies.

La salle du Cinéma Le Capitole s'est faite, ce soir-là, le lieu d'une plongée dans les « abîmes ». Ancienne dirigeante d'entreprise, religieuse, psychanalyste et aumônière de prison (durant 13 ans à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis), Isabelle Le Bourgeois connaît intimement les chemins peu fréquentés de la

Ecrit par le 12 février 2026

souffrance et de la réparation. Sa conférence, tenue à l'invitation de [la radio RCF Vaucluse](#), ne s'est pas contentée d'un exposé théorique mais a cultivé la proximité, l'écoute et l'interpellation.

Quand l'irréparable survient

Dès les premiers mots, elle a plongé dans la distinction essentielle de son ouvrage : l'« irréparable » — la mort, l'accident, l'humiliation, l'échec — et l'« irréparé », cette trace laissée par l'irréparable mais qui, par définition, reste ouverte à la réparation. Comme elle l'explique à plusieurs reprises, « la blessure a une dimension définitive, alors que dans l'irréparé, il y a une ouverture, quelque chose est encore possible ».



Soeur Isabelle Le Bourgeois et Jean-Paul Péridon Président de RCF Vaucluse Copyright MMH

La méchanceté, la souffrance, la douleur et le mal

Lors de sa conférence, Isabelle Le Bourgeois replonge dans les questionnements qui l'habitent depuis

Ecrit par le 12 février 2026

l'enfance : la méchanceté, la souffrance, la douleur, le mal. « Petite fille, je ne comprenais pas pourquoi le mal agissait sur terre », confie-t-elle. Cette interrogation ne la quittera jamais. À 36 ans, elle bouleverse sa vie : elle quitte son compagnon, son métier de cheffe d'entreprise dans les assurances et entre dans les ordres, après une conversion aussi soudaine que radicale, elle dira même brutale.

Quelle est la place de Jésus dans l'enfer de la Terre ?

« Je voulais être près de Jésus pour comprendre pourquoi le mal agit sur terre », raconte-t-elle. Cette quête de sens la conduit en Amérique latine, au milieu des champs de canne à sucre. Pendant deux ans, elle partage le quotidien des coupeurs de canne et de leurs familles, vivant dans une extrême pauvreté. C'est là, dit-elle, qu'elle tente d'arrimer l'amour de Dieu et la réalité du mal.

La place de l'irréparable

De retour en France, Isabelle Le Bourgeois consacre treize années à l'aumônerie de prison, avant de rejoindre le Contrôle général des lieux de privation de liberté. C'est dans ces espaces qu'elle rencontre ce qu'elle nomme « l'irréparable ». Mais elle évoque aussi un troisième lieu de confrontation : « l'abîme de l'Église », celui où des prédateurs ont détruit des vies, dans un espace qui aurait dû être sûr. « Pourquoi y a-t-il en l'être humain autant de lumière et autant d'ombre ? Pourquoi Dieu permet-il cela ? », s'interroge-t-elle, avant d'ajouter avec certitude : « Et pourtant, je suis sûre qu'il existe. »

Ecrit par le 12 février 2026



Plus de 150 personnes sont venues écouter Soeur Isabelle Le Bourgeois Copyright MMH

Dieu et la psychanalyste

Psychanalyste de formation, Isabelle Le Bourgeois a longtemps écouté « des personnes déposer de trop lourds sacs à dos ». De ces récits de blessures et de souffrance, elle a forgé une notion : l'irréparable. « J'ai écouté l'irréparable, mais je ne me suis pas laissée engloutir par lui. L'irréparable laisse de terribles traces qu'il faut regarder, examiner ensemble », explique-t-elle.

Aux antipodes d'un monde manichéen

Elle met en garde contre une lecture trop simple du monde : « Le piège serait de le couper en deux : les gentils avec Dieu, les méchants de l'autre côté. Tant qu'on n'a pas accepté sa part de responsabilité dans l'irréparable, on ne peut pas travailler sur l'irréparable. » Chacun, selon elle, porte en soi « ces abîmes-là » : la capacité à faire le mal, à le nier, à ne pas pouvoir l'entendre. « Il faut examiner le sac à dos, pièce par pièce, pour qu'il soit moins lourd et comprendre ce qui le constitue », poursuit-elle.

Ecrit par le 12 février 2026

La vie au cœur des coupeurs de canne à sucre

Elle revient aussi sur son séjour au Mexique, marqué par la chaleur écrasante, les bruits et les odeurs d'un hangar partagé avec deux autres sœurs, au cœur de la misère humaine des coupeurs de cannes à sucre et de leurs familles. Ce sera, dit-elle, le lieu de sa deuxième conversion. « Dieu ne déserte aucun millimètre carré de sa création. Il était là, mystérieusement présent, tout comme il est dans les prisons, auprès des hommes condamnés. C'est aussi avec cette humanité-là qu'il faut continuer la route. »



MyCineWest accueillait la conférence de soeur Isabelle Le Bourgeois à l'invitation de RCF Vaucluse Copyright MMH

Eclairer nos ombres pour nous métamorphoser

Enfin, elle conclut, en écho à la parole de Jésus dans l'Évangile : « Je ne suis pas venu pour les biens portants, mais pour les malades. » Pour Isabelle Le Bourgeois, Jésus est descendu aux enfers — non pas dans un au-delà abstrait, mais dans nos propres enfers humains. « Il est remonté avec la puanteur du mal, des atrocités, de la violence. Il remonte l'humanité dans ce qu'elle a de plus abîmé, de plus boueux.

Ecrit par le 12 février 2026

Nous sommes au creux de sa main, comme des nouveau-nés, la tête dans sa paume et le corps reposant sur son avant-bras. »

Au-delà du contenu, l'atmosphère de la soirée était de celles où l'on sent que la blessure ne reste pas un tabou. Une salle bien remplie, plus de 150 visages attentifs, des silences soutenus : voilà le décor d'une soirée qui ne se limitait pas à une conférence, mais à un possible réveil intérieur.

S'extraire de l'agitation et du prêt à penser

Dans un monde obsédé par la réparation immédiate, Isabelle Le Bourgeois invite à ralentir, à accueillir, à habiter l'irréparable. Sa conférence au Pontet ne promettait pas la disparition de la douleur mais un nouveau regard sur elle. Être libre, c'est peut-être apprendre à « vivre avec » plutôt qu'à « être débarrassé de ». Et accueillir l'irréparable, c'est enfin s'ouvrir à une vie profonde, marquée mais vivante.

Mireille Hurlin

Édifices cultuels : une chance ou une charge ?

Ecrit par le 12 février 2026



Dans le département de Vaucluse on dénombre plus d'un demi milliers d'édifices religieux tous cultes confondus. Certains de ces lieux cultuels ne sont pas en très grande forme. Aujourd'hui, propriétés des communes l'entretien de ces églises est aujourd'hui un vrai casse-tête pour les élus, et en particulier pour ceux des petites communes. Mais pourquoi diable la loi de 1905 actant de la séparation entre l'Église et l'État a-t-elle donné propriété aux communes ?

A la question une charge ou une chance, beaucoup d'élus vous répondrons que c'est d'abord une charge. Ces édifices religieux qui appartiennent au patrimoine national peuvent être dans certains cas de vrais pépites artistiques et constitués des atouts touristiques non négligeables. Conscient de ces enjeux, le Président de la République lançait le 15 septembre dernier une collecte pour le patrimoine religieux avec une ambition de réunir, pour les églises en péril des communes de moins de 10 000 habitants, 200 millions d'Euros, sur 4 ans. Les fonds seront récoltés par la Fondation pour le Patrimoine et donnera droit à une exonération d'impôt. Dans le Vaucluse, le curé de Bollène, Marc Quatrefages, membre de la commission diocésaine d'art sacré, a été chargé de dresser un inventaire. Les choix vont être difficile. Pour certains édifices les besoins sont importants.

Ecrit par le 12 février 2026

l'Église catholique a refusé de mettre en œuvre la loi de 1905

Mais comment se fait-il que la loi de 1905 qui acte la séparation entre l'Église et l'État a fait que les communes soient devenues propriétaires des églises tout ayant aucun droit sur leurs usages ? Un petit retour en arrière dans l'histoire est nécessaire. La loi de 1905 prévoyait que des associations devaient être chargées de la gestion des lieux de cultes. Contrairement aux cultes protestants et israélites, l'Église catholique a refusé de mettre en œuvre la loi de 1905, craignant notamment la création d'associations cultuelles diverses qui échapperait à sa hiérarchie. Ce refus a eu pour incidence de transférer aux communes la propriété de ces édifices comme le prévoyait la loi.

Même si les communes ne sont pas tenues d'en faire l'entretien sauf pour le clos et le couvert, souvent des questions de sécurité les obligent à investir. Si des financements extérieurs sont trouvés, comme des dons par exemple, le propriétaire est tenu d'effectuer les travaux et il peut aussi y apporter son concours financier. C'est sur ce schéma que la cathédrale Saint-Véran de Cavaillon a pu être rénovée (8M€ investit)

En pareil cas le cultuel se confond avec le culturel

Au-delà de la question de savoir si c'est à l'État ou l'un de ses représentants d'y investir des deniers publics, il faut bien reconnaître qu'en pareil cas le cultuel se confond avec le culturel. Et que la notion de patrimoine l'emporte sur toute considération religieuse. En définitive cette idée de souscription nationale, qui n'est qu'une forme d'impôt volontaire a de quoi satisfaire tous le monde, y compris les plus anticléricaux. Donne qui veut... reste à voir ce qui sera fléché en Vaucluse. En France, on dénombre pas moins de 100 000 édifices religieux ça risque d'être chaud !